

Motion de la commission sociale et de la jeunesse: «Pour le rétablissement d'Asphaltissimo à la place du Rhône ».

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 17 septembre 2007, dans le rapport M-609 A)

MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de rétablir l'organisation, tous les deux ans, pendant deux semaines au moins, de la manifestation Asphaltissimo, si possible sur la place du Rhône, à une période différente de celle des Fêtes de Genève.